

FCBA présente la nouvelle version de son logiciel Eco-meuble

Un outil d'éco-conception qui anticipe l'obligation d'affichage environnemental pour la filière ameublement



L'affichage environnemental des meubles domestiques va devenir obligatoire pour le secteur de l'ameublement. FCBA anticipe cette prochaine réglementation et lance aujourd'hui la nouvelle version de son logiciel Eco-meuble, avec le soutien du CODIFAB.

Fabricants, distributeurs, prescripteurs, écoles... vont pouvoir utiliser cet outil via un système de licences (plusieurs formules sont proposées pour répondre aux besoins de chacun) et ainsi piloter leurs démarches d'éco-conception, afin de quantifier les impacts environnementaux des produits d'ameublement.

Eco-meuble s'appuie sur le savoir-faire, l'expertise et l'indépendance de l'Institut technologique FCBA, qui organise ses activités autour du conseil, des essais, de la formation, de la certification et de la recherche.

L'affichage environnemental des meubles domestiques

Pour permettre aux consommateurs de connaître l'impact environnemental de leurs produits, dans le domaine de l'ameublement, les pouvoirs publics devraient prochainement instaurer un affichage environnemental pour les meubles domestiques. Objectifs :

- Informer le consommateur, avec une information précise et transparente sur l'empreinte environnementale du produit, afin de le guider dans son choix ;
- Encourager les démarches d'éco-conception des acteurs de la filière : prise en compte des enjeux environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits ;
- Réduire l'impact environnemental du secteur.

En anticipation de cette prochaine réglementation, FCBA a totalement revu son logiciel Eco-meuble, dont la première version a été lancée en 2014 pour aider les entreprises de la filière à s'approprier la démarche de calculs d'impacts environnementaux en suivant les règles sectorielles de l'affichage environnemental.

Un logiciel pratique et simple d'utilisation

Destiné aux fabricants, distributeurs, prescripteurs et écoles, le logiciel Eco-meuble se base sur les règles établies par les référentiels sectoriels français BP X 30-323-X sur l'affichage environnemental. Sa mission principale est d'aider les acteurs de la filière de l'ameublement, qui pourront disposer d'un outil d'éco-conception afin de comprendre les enjeux environnementaux de leurs produits.

L'utilisateur pourra alors :

- Créer des modélisations de produits dans les périmètres référentiels (meuble meublant, siège rembourré, literie et articles de literie) ;
- Accéder à des données de la filière ;
- Comparer son produit à d'autres du même type ;
- Effectuer des simulations d'éco-conception de ses produits ;
- Accéder à une base de données FCBA ;
- Etc.

Conçu avec le soutien du CODIFAB, le logiciel Eco-meuble s'appuie sur 12 indicateurs d'impacts environnementaux, retenus selon les recommandations du Product Environmental Footprint de la commission européenne, les données de la base Empreinte de l'ADEME, ainsi que celles de la base Ecoinvent, sur option.

Exemples d'indicateurs :

- Appauvrissement de la couche d'ozone ;
- Changement climatique ;
- Eutrophisation terrestre ;
- Particules ;
- Utilisation des ressources fossiles ;
- Utilisation des ressources minérales et métalliques
- Utilisation des sols ;
- Etc.

A travers cet outil, FCBA permet aux industriels de réaliser leurs propres modélisations, mais propose également un accompagnement personnalisé selon les attentes des entreprises.

Si vous souhaitez tester le logiciel Eco-Meuble, cliquez [ici](#).

À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

Créé en 1952, le centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers... Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultation, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

www.fcba.fr